

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 26 Juin 2009

Commission n° 7 – Finances

Commission n° 1 – Aménagement Durable du Territoire, et Environnement

Commission n° 2 – Administration Générale et Personnel

Commission n° 3 – Transports, Déplacements et Voirie

Commission n° 4 – Solidarités, Santé Publique et Logement

Commission n° 5 – Education, Jeunesse et Sports et Affaires Internationales

Commission n° 6 – Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme

DIRECTION DES FINANCES

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 7/01

OBJET : Décision Modificative n°1 pour l'exercice 2009.

-Tous Cantons.

Résumé : La première décision modificative présente une augmentation des dépenses de fonctionnement de **8,2 M€** (+ 1 % par rapport au BP) correspondant à **9,5 M€** de reports, diminués des propositions nouvelles de **- 1,3 M€**, alors que dans un même temps les recettes de fonctionnement (hors excédent reporté) diminuent de **23,8 M€**, ajustement dû à la diminution du produit attendu en matière de droits de mutation dans le contexte de crise que nous connaissons. L'épargne brute ainsi dégagée après DM1 est en recul par rapport au BP de **32 M€**. Parallèlement, en section d'investissement, les recettes et les dépenses sont majorées respectivement de **1,8 M€** et **1,5 M€** (hors emprunt, déficit d'investissement et excédent de fonctionnement capitalisé). La prise en compte de ces données ainsi que de l'excédent de fonctionnement reporté (**11,2 M€**) majore notre besoin de financement par emprunt à **148,5 M€** (contre **120,2 M€** au BP) soit + **23,5%**. Les équilibres financiers du BP devront être rétablis lors de la DM2 par des diminutions de dépenses qui ne sont pas prise en compte dans cette DM1, étape budgétaire intermédiaire.

INTRODUCTION

La première décision modificative pour l'exercice 2009 a, d'une part, pour objet d'établir un lien avec l'exercice précédent puisqu'elle reprend les résultats comptables de l'exercice 2008 (résultat

disponible de **11,2 M€**) ainsi que les reports de crédits 2008 non consommés, tant en dépenses (crédits engagés non mandatés) qu'en recettes (recettes certaines avec droits acquis du Département).

C'est donc en premier lieu une étape budgétaire de nature technique.

Cette décision modificative permet, d'autre part, d'opérer des ajustements budgétaires au titre de mesures nouvelles qui lui sont propres et qui visent à corriger les prévisions faites au budget primitif, en plus ou en moins.

C'est donc aussi un document d'ajustement budgétaire.

En raison du vote du budget primitif 2009 qui a eu lieu fin mars 2009, cette décision modificative n°1 est plus réduite en ajustements techniques que celles des années précédentes mais elle intervient dans un contexte très particulier, celui de crise économique du premier semestre 2009 qui impacte non seulement les ménages et les entreprises, mais aussi les collectivités territoriales.

Pour le Département de Seine-et-Marne, l'impact de la crise se fait sentir d'une part par une chute du produit des droits de mutation que cette première décision modificative prend en compte (- **30 M€** de recette attendue), d'autre part à travers une augmentation des dépenses pour les allocations RMI et RSA (+ **7,9 M€** d'ajustement de la prévision de dépense).

C'est donc un contexte particulièrement délicat pour les équilibres financiers du Département, même si l'importante évolution à la baisse des taux d'intérêt nous permet de constater une diminution de nos frais financiers grâce à la structure de la dette départementale qui fait en partie appel à des emprunts indexés (- **8,1 M€** sur les frais financiers).

Concernant les droits de mutation, alors que le produit perçu était de **182,8 M€** en 2007, puis de **173,4 M€** en 2008, la révision de la prévision de recettes de la DM1 ramène le produit estimé 2009 de **160 M€** à **130 M€** : c'est près de 30 % de moins que le produit 2007 et plus de 25 % de moins que le produit 2008.

Sur les 5 premiers mois de 2009, le Département a perçu environ **41 M€** au titre des DMTO contre **70 M€** en 2008. Par rapport à un rythme linéaire mensuel de recettes de **13,3 M€** (sur la base d'une prévision de **160 M€**), le retard de perception cumulé atteint **25,6 M€**. Même si un frémissement se ressent à travers tant les crédits bancaires accordés en faveur de l'immobilier que dans l'activité des agences immobilières et des offices notariaux depuis avril 2009, il n'en demeure pas moins que le budget départemental doit prendre en compte cette situation par une révision à la baisse du produit des droits de mutation dès cette étape budgétaire.

D'où la révision à la baisse de **30 M€** qui est proposée, car ce retard de perception ne se renversera pas avant 2 mois.

Cette révision est rééquilibrée budgétairement par une diminution de l'épargne sur la section de fonctionnement ce qui provoque mécaniquement une augmentation de l'emprunt en section d'investissement.

Cette diminution de l'épargne ne constitue cependant qu'une étape intermédiaire : lors de la DM2 2009, l'épargne sera rétablie par une diminution des dépenses de fonctionnement à hauteur de **30 M€** et l'emprunt sera réajusté à la baisse d'autant.

Il n'a pas été possible au stade de la DM1 de traduire ces diminutions de dépenses dans le budget pour des raisons de temps : trouver une telle réduction de crédits en cours d'exercice nécessite en effet un travail considérable tant en interne qu'avec nos partenaires pour négocier avec eux qu'ils participent à l'effort qui s'impose à notre institution départementale.

Cette diminution brutale du produit des droits de mutation met en lumière toute l'incohérence du financement des transferts de compétences opéré par l'Etat : des recettes cycliques financent des dépenses liées à l'enseignement secondaire et au secteur social qui sont par essence même déconnectées du cycle économique et immobilier en particulier.

L'insuffisance des transferts de ressources de l'Etat en direction des collectivités locales avec cette fiscalité moins dynamique apparaît ainsi en pleine lumière.

I – PRESENTATION GENERALE

I.1. – LES CREDITS DE PAIEMENT

I.1.1. – les reports de l'exercice 2008

Après adoption du Compte Administratif qui constate et affecte les résultats, ces derniers sont réintroduits, en même temps que les reports, dans la gestion en cours, lors de l'adoption du budget supplémentaire qui suit.

Ainsi, la présente DM1 incorpore les résultats comptables de l'exercice 2008 (en investissement et en fonctionnement), les reports de crédits en dépenses engagés en 2008 mais non mandatés ou rattachés à la clôture de l'exercice ainsi que des reports de recettes, essentiellement des subventions d'investissement acquises au département mais non constatées à fin 2008 et un montant d'emprunt réduit correspondant au besoin de financement des dépenses d'équipement reportées.

1) affectation et reprise des résultats de clôture du Compte Administratif 2008 :

Je vous rappelle les résultats constatés à la clôture de l'exercice 2008 :

En fonctionnement : un excédent de **93,9 M€**

En investissement : un solde d'exécution négatif de **82,7 M€**

Conformément à l'instruction comptable M52, il a été décidé lors du vote du compte administratif, d'affecter une partie du résultat de fonctionnement à la couverture du déficit constaté en investissement, l'excédent disponible en fonctionnement est donc de **11,2 M€ (93,9 M€ - 82,7 M€)**.

2) reports de crédits 2008 :

- **en fonctionnement : 9,5 M€, dont :**

- les crédits relatifs à la Prestation de compensation du Handicap : **5 M€**
- les crédits relatifs à la formation et l'enseignement : **0,9 M€**,
- les crédits pour le fonctionnement des services : **0,9 M€**
- les crédits d'insertion : **0,8 M€**,

- **en investissement : 11,3 M€**

Ce montant correspond à des crédits de paiement ouverts en 2008 et qui n'ont pas été mandatés et qui devraient être consommés sur 2009. Ils viennent s'ajouter aux **231,5 M€** de crédits inscrits pour l'investissement proprement dit au budget primitif (c'est-à-dire hors dette en capital).

- en recettes : 11,5 M€

Ce montant correspond d'une part à quelques recettes de fonctionnement reportée pour **0,2M€** et des subventions d'investissement obtenues mais non perçues pour **5,7 M€**. Pour le reste, il a été reporté un montant d'emprunt de **5,6 M€** qui participe au financement des dépenses d'équipement reportées pour **11,3 M€** et équilibre ainsi les reports de dépenses de cette section du budget.

I.1.2. – les propositions nouvelles en DM1

Les crédits nouveaux ouverts à cette DM1 (en mouvements réels) s'élèvent à :

Section de fonctionnement :

- 1) en dépenses : - **1,3 M€** (auxquels s'ajoutent les **9,5 M€** de reports de crédits 2008), soit un total de **8,2 M€** de crédits de paiement 2008 supplémentaires en DM1 (+ **0,9%** par rapport au BP 2009).
- 2) en recettes : - **24,1 M€** (hors excédent 2008 reporté de **11,2 M€**) auxquels il convient d'ajouter les crédits de recette 2008 reportés d'un montant de **0,2 M€**. Les recettes de fonctionnement (hors excédent) sont donc en diminution de **23,8 M€ après DM1**.

Section d'investissement (hors dette):

- 1) en dépenses : - **9,8 M€** de propositions nouvelles, qui annulent une grande partie des reports d'un montant total de **11,3 M€** et entraînent donc une légère augmentation des crédits de paiement 2008 de **1,5 M€** par rapport au budget primitif (+ **0,6 %**).
- 2) en recettes : - **3,9 M€** (hors emprunt) auquel il convient d'ajouter les crédits 2008 reportés d'un montant de **5,7 M€**. Les recettes d'investissement hors emprunt sont donc en légère hausse de **1,8 M€**.

L'évolution du total des crédits de paiement ouverts après DM1 (hors capital de la dette, mais y compris les subventions en annuités) s'établit ainsi sur trois ans :

	2007	2008	Variation 2008/2007	2009	Variation 2009/2008
Investissement					
BP	245 965 152	246 662 833	0,3%	231 543 583	-6,1%
DM1	11 604 924	9 589 005	-17,4 %	1 457 766	-84,8%
TOTAL investissement	257 570 076	256 251 838	-0,5%	233 001 349	-9,1%
Fonctionnement					
BP	784 539 642	856 460 218	9,2%	919 938 430	7,4%
DM1	28 102 405	20 724 311	-26,3%	8 174 117	-60,6%
TOTAL fonctionnement	812 642 047	877 184 529	7,9%	928 112 547	5,8%

TOTAL GENERAL	1 070 212 123	1 133 436 367	5,9%	1 161 113 896	2,4%
----------------------	----------------------	----------------------	------	----------------------	------

La comparaison des crédits d'investissement 2009, après DM1, avec ceux de 2007 et 2008 montre une légère contraction. Mais l'investissement a fortement augmenté depuis 2004 et reste à un niveau élevé (+ 18,1 % entre le CA 2004 et les crédits votés 2009 après DM1), niveau comparable au CA 2008 (**233,5 M€**), ce qui a du reste permis au Département de s'inscrire dans le dispositif du plan de relance de l'économie et de bénéficier, en conséquence, d'un double FCTVA sur 2009. On observe également que depuis 3 ans le volume des crédits de DM1 en dépenses se réduit ce qui tend à montrer que les prévisions sont de plus en plus fines dès le BP.

En fonctionnement, la hausse globale des crédits inscrits après DM1 est de **5,8 %**, augmentation toujours soutenue mais proportionnellement beaucoup moindre qu'entre 2007 et 2008 (+ **7,9 %**). Il est à noter surtout la très forte diminution des montants proposés en DM1 **8,2 M€** contre **20,7 M€** en 2008.

I.2. - LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Quatorze années d'autorisation de programme (de 1996 à 2009) sont encore actives. Toutefois, les AP antérieures à 2000 ne représentent plus que 1,2 % des crédits restant à réaliser.

L'ensemble des révisions proposées en DM1 a pour résultat une stabilité globale du niveau des AP par rapport au BP (- **0,3 %**). Les principales révisions d'AP sont proposées à la baisse et se concentrent essentiellement sur les politiques sectorielles suivantes : « Eau et environnement » (-**0,9 M€**), « Développement économique et local » (- **0,8 M€**) et « Moyens des services » (- **0,5 M€**).

Le détail de ces inscriptions figure dans la deuxième partie de ce rapport, qui présente les ajustements de DM1, par politiques sectorielles, tant en AP qu'en crédits de paiement. Le tableau suivant présente les ajustements touchant les différents millésimes d'autorisations de programme (hors remboursement de la dette en capital et mouvements d'ordre) :

Millésime	Montant actuel voté (1)	Révision DM1	Montant d'AP après DM1	Réalisé à fin 2008	Reste à réaliser
AP 2009	218,5	7,9	226,4	-	226,4
AP 2008	191,9	-4,6	187,3	74,6	112,7
AP 2007	344,7	-1,5	343,3	139,8	203,5
AP 2006	209,8	-1,8	208,0	133,0	75,1
AP 2005	178,5	-1,0	177,5	129,9	47,7
AP 2004	156,0	-0,5	155,6	136,3	19,3
AP 2003	232,6	-0,9	231,7	190,7	40,9
AP 2002	204,7	-0,4	204,3	180,3	24,0
AP 2001	181,5	-0,1	181,4	156,0	25,4
AP 2000	172,1	0,1	172,2	170,0	2,3
AP 1999	122,1	0,0	122,1	121,6	0,4

AP 1998	114,1	0,0	114,1	107,4	6,6
AP 1997	139,1	0,0	139,1	138,4	0,7
AP 1996	234,8	0,0	234,8	233,4	1,5
Total	2 700,5	-2,7	2 697,8	1 911,4	786,4

(1) Il s'agit du montant voté à l'origine, compte non tenu des crédits de paiement réalisés depuis.

Après vote de la première décision modificative, nos engagements en terme d'autorisations de programme non réalisées au 1^{er} janvier 2009 s'élèveront à **786,4 M€**, soit 3,4 années de crédits de paiement au rythme de la consommation 2008 (**232 M€** par an). Il faut noter que le niveau de consommation des crédits a été particulièrement élevé en 2008 par rapport aux années antérieures (**176,3 M€** en 2006 et **223 M€** en 2007). A fin 2009, si **90%** des crédits de paiement d'investissement après DM1 étaient consommés (soit **204 M€** environ), alors le stock d'AP restant à mandater serait de **582 M€**, ce qui, sur la base des CP 2009 consommés, ne représenterait que 2 ans et 10 mois de crédits de paiement.

I.3. - L'EQUILIBRE GENERAL

L'équilibre général de la DM1 2009 se présente conformément au tableau ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Résultat 2008 après affectation		11 215 716,84
Reports 2008	9 464 016,84	248 300,00
Propositions nouvelles	-1 289 899,83	-24 088 445,79
TOTAL	8 174 117,01	-12 624 428,95
Mouvements d'ordre	-20 798 545,96	
TOTAL FONCTIONNEMENT	-12 624 428,95	-12 624 428,95

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Résultat clôture 2008	82 717 550,10	
Affectation de l'excédent 2008		82 717 550,10
Crédits reportés de 2008	11 265 254,77	5 704 322,89
Propositions nouvelles	-1 929 488,85	-3 869 819,78
Emprunt reporté		5 560 931,88
Emprunt nouveau DM1		22 738 876,89
TOTAL	92 053 316,02	112 851 861,98
Mouvements d'ordre		-20 798 545,96
TOTAL INVESTISSEMENT	92 053 316,02	92 053 316,02

TOTAL GENERAL	79 428 887,07	79 428 887,07
----------------------	----------------------	----------------------

L'emprunt prévisionnel d'équilibre 2009 augmente de **120,2 M€** à **148,5 M€** (soit + **28,3 M€**), pour compenser de façon transitoire la diminution du produit des droits de mutation à hauteur de **20,4 M€** et pour **7,9 M€** pour refinancer une partie de la dette en capital qui est amortie plus vite que prévu.

II - PRESENTATION PAR POLITIQUES SECTORIELLES :

Les chiffres qui suivent font l'objet de comparaisons entre les crédits inscrits au BP 2009 (y compris virements effectués depuis) et les propositions de DM1 (reports + propositions nouvelles). Ce détail suit la présentation suivante :

- comparaison des ouvertures d'autorisations de programme en DM1 et du cumul des AP, restant à réaliser au 1^{er} janvier 2009, par secteur,
- évolution des crédits de paiement d'investissement et de fonctionnement par rapport aux crédits votés au BP 2009.

II.1. – LES DEPENSES

II.1.1 - Investissement – les autorisations de programme :

Les ajustements de la première décision modificative en autorisation de programme s'élèvent à – 2 730 742 € (hors dette en capital) et se répartissent de la manière suivante entre les différentes politiques sectorielles :

Autorisations de programme (chiffres arrondis à l'euro)	Rappel cumul AP non réalisé (après vote BP)	Révision DM1	Cumul AP après vote DM1 2009	% évol. DM1 / BP	% / total après DM1
Action sociale	17 360 085	-207 200	17 152 885	-1,2%	2,2%
Agriculture	5 776 931	-19 989	5 756 943	-0,3%	0,7%
Autres Interventions	141 012	0	141 012	0,0%	0,0%
Culture et Patrimoine	10 672 001	-152 644	10 519 357	-1,4%	1,3%
Dette - subventions en annuités	949 082	0	949 082	0,0%	0,1%
Développement économique et local dont :	122 901 797	-798 280	122 103 517	-0,6%	15,5%
<i>Action économique</i>	13 636 455	-147 750	13 488 705	-1,1%	1,7%
<i>Action d'aménag. et développ. Communes</i>	103 317 797	-554 746	102 763 051	-0,5%	13,1%
<i>Tourisme</i>	5 947 545	-95 784	5 851 761	-1,6%	0,7%
Eau et environnement	52 471 121	-865 345	51 605 776	-1,6%	6,6%
Formation - Enseignement	277 639 723	140 390	277 780 112	0,1%	35,3%
Jeunesse et sports	14 252 022	-259 200	13 992 822	-1,8%	1,8%
Logement	6 079 167	147 387	6 226 554	2,4%	0,8%
Moyens des services	30 619 026	-454 682	30 164 344	-1,5%	3,8%
Sécurité	7 106 781	0	7 106 781	0,0%	0,9%
Transports	16 043 054	-77 285	15 965 769	-0,5%	2,0%
Voirie	227 080 719	-183 895	226 896 824	-0,1%	28,9%
Total	789 092 520	-2 730 742	786 361 778	-0,3%	100,0%

La stabilisation du montant des autorisations de programme ouvertes fait suite à des progressions lors de la DM1 sur les trois derniers exercices, avec respectivement + **13,4 M€** en DM1 2006, + **22 M€** en 2007 et **6,5 M€** en 2008.

Cette première décision modificative est l'occasion de réaliser des ajustements sur les AP dites de « stock », c'est-à-dire antérieures à 2009, ces révisions n'étant traditionnellement pas proposées au budget primitif, réservé à l'adoption des ouvertures d'AP nouvelles.

Action sociale : - 207 200 € (-1,2 % / BP)

Les Autorisations de Programme (AP) finançant les actions relatives aux gens du voyage sont ajustées en fonction des dossiers en cours d'instruction et de financement en matière de création et de réhabilitation d'aires d'accueil et de remise en état du patrimoine communal (- **207,2 K€**). Cette proposition de diminution compense l'augmentation des crédits relatifs au Fonds de développement local du logement, présentée dans le secteur du logement.

Agriculture : - 19 989 € (-0,3 % / BP)

Le secteur est globalement stable. Les opérations de remembrement de Sourduin (19,4 K€) et du Puisieux sont ajustées suite à l'achèvement des travaux.

Culture et Patrimoine : - 152 644 € (-1,4 % / BP)

Dans le secteur du patrimoine, sur le programme de Blandy-les-Tours, des révisions de prix moins élevées que prévu, ont permis de réaliser des économies (- **61,1 K€**).

Sur le programme du « patrimoine monumental public », la clôture de certains dossiers pour des montants inférieurs aux montants prévus permet également d'afficher une diminution (- **28 K€**), essentiellement sur le patrimoine rural non protégé.

Enfin, sur le secteur des musées et des actions culturelles, certaines opérations de stock ont pu être ajustées sur la base d'éléments récents : l'opération 2004 d'étude et de programmation du jardin musée Dufet Bourdelle (-**18,9 K€**), les opérations 2008 jardin-musée Bourdelle Barbizon Mallarmé (-**23 K€**) ou d'aides à l'acquisition ou renouvellement de matériel (- **23 K€**), pour ne citer que les plus importantes.

Toujours dans ce secteur, il est à signaler une inscription exceptionnelle (**36 K€**), sur la ligne d'accroissement du fonds documentaire de la médiathèque, dans le cadre de l'opération « collège du XXIème siècle ». Au stade expérimental, cette action concernera 10 collèges répartis sur l'ensemble du territoire départemental. Il s'agit d'un travail de partenariat en direction des CDI, permettant la mise à disposition de ressources documentaires y compris numériques, en lien avec des actions culturelles initiées par le Département.

Développement économique et local : - 798 280 € (-0,6 % / BP)

- **Action d'aménagement et de développement des communes** : en matière d'aménagement du territoire, les actions liées au Contrat de Parc du Gâtinais français affichent une baisse de **187,1 K€**. En effet, suite à la signature du nouveau contrat pour la période 2007-2013, les opérations antérieurement inscrites et non réalisées sont réputées caduques et les crédits liés peuvent donc être restitués.

- **Politique contractuelle** : les AP 2001 à 2005 des contrats ruraux diminuent de **145,9 K€**. Le mouvement le plus significatif concerne la commune de Les Ormes-sur-Voulzie, qui abandonne son projet (- **105 K€**). Les contrats régionaux sont

globalement ajustés (-174,3 K€). On peut citer le contrat de la commune d'Esblly soldé suite à l'abandon de certaines actions (-114,3 K€). Les contrats CLAIR diminuent également (- 116,9 K€). Cet ajustement masque en réalité deux baisses sur les CLAIR des CC de Moret Seine-et-Loing et de la Brie Nangissienne (chacune pour 190 K€) et la majoration du contrat de la CC du Pays Fertois (+ 233,6 K€). Ces mouvements sont liés à des modifications de la programmation 2009 des actions d'investissement, mais également de fonctionnement. Enfin, le C3D du Pays de Meaux est ajusté de 95 K€ (pour un total de 7,2 M€) suite à la communication des chiffres du dernier recensement de population.

- **Tourisme** : les AP diminuent de 95,8 K€. Certaines enveloppes de 2008 non affectées à ce jour sont restituées lors de cette étape (- 73 K€) dont - 35,8 K€ sur les hébergements de plein air. De même, sur les lignes « gîtes privés », « pôle touristique sud Seine-et-loing » et « Tourisme handicap », les clôtures d'opérations programmées de 2003 à 2007 pour des montants inférieurs aux montants prévus permettent d'ajuster les AP (- 11,1 K€).

- **Action économique** : le non versement de la subvention accordée à la société DMS à Champagne-sur-Seine (- 50 K€), ainsi que des montants non affectés sur les AP 2008 de développement économique des franges et de fonds aide à l'innovation conduisent à une diminution globale du secteur de - 146,5 K€.

Eau et environnement : - 865 345 € (-1,6 % / BP)

L'essentiel des ajustements se situe sur le programme d'aide aux communes en matière d'Espaces Naturels Sensibles, et plus précisément en matière d'aides aux communes pour les acquisitions et aménagements (- 465 K€) et les circuits de randonnées (- 250,7 K€). Certaines opérations anciennes d'aménagement d'ENS sont également proposées à la baisse en fonction des derniers travaux à effectuer : il s'agit des aménagements de l'ancienne voie ferrée de la Ferté-Gaucher à Meilleray (- 131,4 K€), et du domaine de la Haye à Everly (-145,9 K€). Une partie de ces diminutions permettent de financer sans hausse d'AP le dernier tronçon d'aménagement du Chemin des Roses, comprenant des ouvrages d'art à rénover (+ 200 K€).

Formation – Enseignement : 140 390 € (0,1% / BP)

Il est à signaler, dans un souci de lisibilité, que les quatre opérations inscrites lors du BP sur les programmes relatifs aux autres investissements en faveur des collèges et sur l'aide à la pédagogie, sont aujourd'hui rattachées au seul programme d'aide à la pédagogie sous la forme de deux nouvelles opérations TICE collège du XXI^e siècle, en subvention et en maîtrise d'ouvrage directe, pour un total inchangé de 6,2 M€. Ces mouvements techniques sont donc sans incidence budgétaire.

L'ajustement global de la politique Formation Enseignement est le fruit de mouvements contrastés sur les différents programmes qui la composent.

En effet, si les programmes d'équipement des collèges (- 575,2 K€), ainsi que les AP de stock du fonds ECOLE (- 173,1 K€) sont ajustés à la baisse en fonction des dernières réalisations, les dépenses relatives à l'opération d'extension du collège André Malraux à Montereau (+ 130 K€), à la réhabilitation du collège Langevin à Mitry-Mory (+ 130 K€), ou aux travaux dans les bâtiments SEGPA (+ 200 K€), sont majorées au vue des dernières estimations réalisées. Enfin, l'opération 2009 de travaux dans les collèges est révisée de + 400 K€ afin d'intégrer dès cette année les travaux à réaliser au Centre de Documentation Départementale et Pédagogique du collège Frédéric Chopin à Melun (+ 350 K€) et le remplacement d'installations thermiques sur divers sites, suite à la rigueur du dernier hiver (+ 50 K€).

Jeunesse et sports : - 259 200 € (- 1,8 % / BP)

Ces révisions résultent d'une part d'une subvention devenue caduque en faveur de la commune de Couilly-Pont-aux-Dames en matière d'équipement sportifs et socio éducatifs (- 93,6 K€), et d'autre part de l'abandon par les communes de Les-Ormes-sur-Voulzie et de Servon de la réalisation des équipements projetés pour un montant total de 165,6 K€.

Logement : 147 387 € (2,4% / BP)

L'augmentation de l'AP 2009 du fonds de développement local du logement (+201,6 K€) permettra de financer deux résidences sociales dont les dossiers arrivés trop tardivement n'avaient pu être intégrés au moment du BP. Cette révision est partiellement compensée par la diminution de l'AP 2008 qui vous est proposée à hauteur de 54,2 K€, en fonction de l'état d'avancement des projets.

Moyens des services : - 454 682 € (- 1,5 % / BP)

Les investissements réalisés au titre des bâtiments départementaux progressent globalement de 107 K€, résultat des révisions des opérations de travaux dans les bâtiments départementaux (+ 170 K€) et de la remise en état du Haras de Pamfou (+ 150 K€) alors qu'à l'inverse l'enveloppe de travaux votée en 2006 pour la ferme de Blandy peut être ajustée (- 170 K€).

Tous les autres programmes du secteur, finançant l'acquisition du matériel (-221,6 K€), les projets informatiques (- 161,4 K€), ou l'acquisition des véhicules (-159,2 K€) sont ajustés pour tenir compte des conditions de réalisation de certaines dépenses, dans un souci d'une allocation optimale des inscriptions de crédits.

Transports : - 77 285 € (0,5 % / BP)

Les ajustements proposés en dépenses sont sans incidence sur le budget départemental puisque identiques en recettes. Il s'agit notamment des subventions pour l'équipement Mobilien revues à la baisse (- 56,2 K€), sur la base des acquisitions des transporteurs et des financements de la Région.

Enfin sur le programme consacré au Plan de Déplacements Urbains, la participation du Département peut être ajustée de 12,7 K€.

Voirie : - 183 895 € (- 0,1 % / BP)

Les ajustements possibles sur les AP des contrats triennaux de voirie (-3,5 M€), ainsi que sur certaines opérations du programme « améliorer les liaisons » (-1,4 M€), permettent, sans augmentation d'AP sur le secteur, un ajustement exceptionnel des opérations de conservation et d'adaptation du réseau pour un total de 5 M€.

En effet, les conditions climatiques difficiles de l'hiver dernier, rendent ce besoin d'AP supplémentaire incontournable, pour pallier les nombreux désordres générés.

En détail, sur le programme « améliorer les liaisons », les ajustements les plus significatifs concernent la RD 138 Bois-le-Roi (-700 K€), la RD 210 aménagement entre Samoreau et A5 (-300 K€), et la RD 34 Zac de la Madeleine et giratoire RD 34/34a Chelles (-400 K€).

II.1.2 - Investissement – crédits de paiement :

L'ajustement des crédits de paiement 2009 qui vous est proposé en DM1 s'élève à + **1 457 766 €** (hors amortissement de la dette), soit une augmentation de **0,6 %** par rapport aux crédits inscrits au BP.

Crédits de paiement (chiffres arrondis à l'euro)	BP 2009 (+ virements)	Reports DM1	Ajustements DM1	Total Projet DM1	% évol. DM1 /BP
Action sociale	8 336 393	361 937	-283 000	78 937	0,9%
Agriculture	1 027 900	47 438	-159 989	-112 550	-10,9%
Culture et patrimoine	3 951 610	2 320 296	-1 378 286	942 010	23,8%
Dette – subventions en annuités	779 710	0	0	0	0,0%
Développement économique et local	25 737 379	869 076	-1 038 737	-169 661	-0,7%
<i>Action économique</i>	3 013 706	282 759	-347 750	-64 991	-2,2%
<i>Actions d'aménagement et développement</i>	20 622 024	194 303	-306 222	-111 920	-0,5%
<i>Tourisme</i>	2 101 649	392 014	-384 765	7 249	0,3%
Eau et environnement	17 432 437	959 459	-1 552 478	-593 019	-3,4%
Formation enseignement	61 905 957	3 019 856	-2 555 451	464 405	0,8%
Jeunesse et sports	3 724 808	0	-92 000	-92 000	-2,5%
Logement	5 352 224	171 771	-342 150	-170 379	-3,2%
Moyens des services	15 716 092	2 608 533	-1 595 213	1 013 320	6,4%
Sécurité	4 460 673	2 529	-176 000	-173 471	-3,9%
Transports	6 074 599	244 417	25 757	270 174	4,4%
Voirie	77 043 801	659 942	-659 942	0	0,0%
Total hors dette – capital	231 543 583	11 265 255	-9 807 489	1 457 766	0,6%
Dette – capital	209 075 251	0	7 878 000	7 878 000	3,8%
Total	440 618 834	11 265 255	-1 929 489	9 335 766	2,1%

Les principaux ajustements de crédits concernent les secteurs suivants :

Action sociale : + 78 937 €, (+ 0,9% / BP)

Cette apparente stabilité est le résultat de mouvements opposés : d'une part, les crédits 2008 reportés sur les subventions aux modes d'accueil et le fonds innovant à destination de la petite enfance, sont conservés (**163,7 K€**). D'autre part, les subventions d'équipements versées pour création ou réhabilitation des aires d'accueil des gens du voyage sont lissés afin de tenir compte de la réalité des paiements à

effectuer sur l'exercice 2009 et sur la base des révisions présentées en AP (- 92,7 K€).

Agriculture : - 112 550 € (- 10,9 % / BP)

Outre les 27,5 K€ de crédits reportés sur les dépenses liées aux opérations de remembrement, 140 K€ sont restitués en DM1 sur le programme consacré aux aides à l'agriculture, afin de tenir compte du retard constaté dans la montée en charge de ces dispositifs.

Culture et Patrimoine : + 942 010 € (+ 23,8 % / BP)

Les crédits de paiement du programme « actions culturelles » restent stables (-61,5K€), suite au décalage de - 300 K€ de CP sur 2010, pour le financement des aménagements intérieurs de Proquartet, et à l'augmentation de 190 K€ des CP de l'opération du complexe cinématographique du plateau de Brie.

Les crédits reportés sur le programme d'actions de la médiathèque (+ 58,4 K€) sont partiellement annulés, mais l'inscription de l'opération nouvelle « collège du XXIème siècle (cf le commentaire en AP), conduit à un ajustement global de + 68,8 K€ sur ce secteur.

Un travail de lissage important des crédits reportés a été réalisé à l'occasion de cette DM1, notamment sur le secteur du patrimoine public, permettant de restituer 1 M€ sur un total de crédits reportés de 1,2 M€. A l'inverse, l'essentiel des crédits reportés sur les programmes consacrés à Blandy-Les-Tours, Château-Landon, musées départementaux, patrimoine privé, et archives sont conservés, et conduisent à une majoration des CP 2009 de 690,2 K€.

Développement économique et local : - 169 661 € (- 0,7 % / BP)

- **Politique contractuelle** : l'étude précise des dossiers en cours et des règlements à intervenir sur 2009 permet d'ajuster les CP des contrats CLAIR et régionaux (- 121,6 K€ au total).

- **Tourisme** : les crédits du secteur restent stables. La quasi-totalité des reports, correspondant à des engagements du Département à honorer (259 K€) sont conservés, mais globalement compensés par le décalage en 2010 des CP 2009 prévus pour l'opération de valorisation du site touristique de Franchard (- 466,6 K€). Il est à signaler que les crédits des pôles touristiques (hors reports) sont majorés de 179,5 K€ lors de cette DM1.

- **Action économique** : globalement les CP 2009 sont ajustés de - 65 K€. Les crédits 2008 reportés (+ 282,8 K€) étant annulés par les diminutions en CP liées aux diminutions d'AP (-146,5 K€).

Il faut ajouter que les CP des pôles de compétitivité (-180 K€) et du centre du Congrès du Val d'Europe (-20 K€), sont également ajustés afin d'actualiser les échéanciers de paiement.

Eau et environnement : - 593 019 € (-3,4 % / BP)

La diminution des CP 2009 des programmes d'aides aux communes en matière d'aménagement d'Espaces Naturels Sensibles, et du programme départemental d'acquisitions et d'aménagements, expliquent à eux seuls 90 % de l'ajustement de ce secteur (535,4 K€).

Sur le programme d'acquisitions et d'aménagements d'ENS, les réductions les plus significatives concernent les aménagements relatifs au chemin des Roses (-85 K€), à l'ancienne voie ferrée de la ferté Gaucher à Meilleray (-68,3 K€), au site géologique de Vernou-La-Celle (-170 K€), au domaine de la Haye à Everly (-136 K€). Quelques opérations connaissent à l'inverse un rythme de réalisation plus soutenu que prévu,

on peut citer : les aménagements du Parc de Livry (+80,6 K€), et du marais de Cercanceaux (+53,8 K€).

Formation – Enseignement : + 464 405 € (0,8% / BP)

La progression en volume la plus importante du secteur (+ 817,7 K€) concerne le programme de constructions, d'extensions et de réhabilitations de collèges. En effet, l'état d'avancement des opérations de constructions de collèges à Saint-Germain-sur-Morin (+ 550 K€), à Vulaines sur Seine (+153,6 K€) conduit à en majorer les CP 2009, alors qu'à l'inverse la réalisation de l'opération de Magny-le-Hongre est légèrement ralentie (- 126,9 K€). Il en est de même pour les opérations d'étude attachées aux réhabilitations des collèges Langevin à Mitry-Mory (+50,1 K€), Parc des Tourelles à Claye-Souilly (+57,5 K€), Gérard Philippe à Villeparisis (+50 K€), ainsi qu'à l'extension de collège André Malraux à Montereau (+ 50 K€).

Cette progression est compensée par la diminution (- 725,2 K€) des CP 2009 du programme « autres investissements dans les collèges ». Les mouvements concernent de nombreuses opérations en matière de réhabilitations de demi-pensions (+ 297,8 K€ au total), les travaux dans les collèges, travaux locatifs et de sécurité (- 517 K€), auxquels s'ajoutent le « transfert » des CP 2009 relatifs à l'opération TICE et raccordement au réseau SEMAFOR (- 500 K€) sur le programme d'aide à la pédagogie (cf le commentaire en AP). L'opération ancienne (2004) de versement de la subvention au Département du Loiret en faveur de la réhabilitation du collège de Puiseaux sera soldée cette année (+ 428,5 K€). Enfin, toujours sur le programme des autres investissements, les crédits des opérations d'acquisitions de bâtiments démontables, d'accessibilité des collèges, de contrats d'étude sécurité, d'études diverses et de travaux d'aménagement de salles ont été réajustés (- 518,1 K€ au total), en fonction de leur état d'avancement.

Enfin, les crédits du programme d'aide à la pédagogie progressent de 232,2 K€ en DM1, sous l'impulsion du regroupement des opérations TICE collège du XXIème siècle, dont les crédits étaient déjà majoritairement rattachés à ce programme (4,5 M€ votés au BP, pour 4,7 M€ après DM1).

Jeunesse et sports : - 92 000 € (- 2,5 % / BP)

Il s'agit de l'impact en CP 2009, de l'abandon par la commune des Ormes-sur-Voulzie de la subvention qui lui avait été attribuée pour la réalisation d'un ensemble sportif de plein air.

Logement : - 170 379 € (3,2% / BP)

Si l'AP 2009 du Fonds local du logement a été majorée de 201,6 K€, le rythme d'arrivée des dossiers permet aujourd'hui de vous proposer une diminution des CP de l'année de -130,4 K€.

Moyens des services : + 1 013 320 € (+ 6,4 % / BP)

L'augmentation de cette politique est centrée sur les programmes de travaux sur bâtiments : les crédits reportés pour l'acquisition d'un bâtiment de Provins (**880 K€**) sont conservés, et partiellement compensés par le décalage sur 2010 de l'acquisition d'un terrain à Coulommiers (- **300 K€**). La remise en état du Haras de Pamfou, présentée en AP, nécessite **150 K€** de CP sur 2009, alors que les travaux à réaliser sur les bâtiments départementaux sont ajustés de **148 K€**.

Les crédits relatifs aux acquisitions de matériels, de véhicules et aux projets informatiques ne progressent que de **1,5 %** par rapport au BP (+ **99,9 K€**), les **1,2 M€** de reports étant rendus à hauteur de **1,1 M€**.

Transports : + 270 174 € (+ 4,4 % / BP)

Les crédits 2009 du programme consacré aux transports publics progressent de **186,2 K€**, suite à l'annulation partielle des crédits reportés de 2008 (**238,8 K€**). La révision (-**56 K€**) de l'opération subvention d'équipement Mobilien, minore les CP 2009 du même montant, et se déduit des crédits reportés (**113,1 K€**). Les subventions d'équipement pour les transports en commun sont majorées (**152,5 K€**). Je vous rappelle que ces mouvements réalisés en dépenses et en recettes sont sans incidence sur l'équilibre du budget.

Les crédits de travaux de l'opération « TGV Est, murs anti-bruit Chelles Vaires », sont également décalés à hauteur de **133,3 K€** pour un total après DM1 de **500 K€**.

Sur le programme Plan de déplacements urbains, les CP 2009 finançant notre participation aux travaux des pôles sont majorés de **83,9 K€**.

Sécurité : - 173 471 € (- 3,9 % / BP)

Les crédits prévus au BP à hauteur de **3,4 M€** pour la reconstruction de la gendarmerie de Donnemarie-Dontilly sont ajustés à la marge lors de cette DM1 (-**176 K€**).

II.1.3 - Fonctionnement :

8 174 117 € de crédits de paiement supplémentaires sont prévus en DM1 2009, soit une augmentation de **0,9 %** par rapport aux crédits inscrits au budget primitif.

Crédits de paiement (chiffres arrondis à l'euro)	BP 2009 (+ virements)	Reports DM1	Ajustements DM1	Total Projet DM1	% évol. DM1 /BP
Action sociale	425 402 850	5 668 671	7 894 453	13 563 124	3,2%
Agriculture	759 000	0	510	510	0,1%
Autres interventions	2 370 500	25 486	62 000	87 486	3,7%
Culture et patrimoine	9 611 955	468 106	2 878	470 984	4,9%
Dette – intérêts	36 649 308		-8 067 000	-8 067 000	-22,0%

Développement économique et local	24 000 490	1 249 055	-508 948	740 106	3,1%
dont:					
<i>Action économique</i>	19 442 856	955 831	-703 500	252 331	1,3%
<i>Actions d'aménagement et développement</i>	1 436 874	233 954	180 452	414 406	28,8%
<i>Tourisme</i>	3 120 760	59 269	14 100	73 369	2,4%
Eau et environnement	6 499 931	125 888	-181 500	-55 612	-0,9%
Formation enseignement	32 029 774	927 380	96 400	1 023 780	3,2%
Jeunesse et sports	7 117 179	19 018	20 449	39 467	0,6%
Logement	5 069 112	59 166	-123 074	-63 908	-1,3%
Moyens des services	195 908 366	893 551	559 400	1 452 951	0,7%
Plafonnement Valeur ajoutée	15 224 118	0	0	0	0,0%
Sécurité	105 941 730	0	-975 000	-975 000	-0,9%
Transports	42 184 117	27 696	-155 468	-127 772	-0,3%
Voirie	11 170 000	0	85 000	85 000	0,8%
Total	919 938 430	9 464 017	-1 289 900	8 174 117	0,9%

Le faible pourcentage d'évolution des crédits de fonctionnement traduit une stabilité globale des dépenses mais dissimule des mouvements contrastés entre les secteurs. Une hausse assez sensible des propositions nouvelles affecte le premier poste de dépenses de fonctionnement : l'action sociale pour + **7,9 M€**.

L'ensemble des augmentations en mesures nouvelles est néanmoins compensé par la diminution des intérêts de la dette (- **8,1 M€**). Il faut aussi rappeler que les reports de fonctionnement sont en très net recul par rapport à 2008 (**9,5 M€** contre **19,1 M€** en 2008).

Action sociale : 13 563 124 € (+ 3,2 %)

Bien qu'ayant fortement diminués, les reports s'élèvent à **5 668,7 K€** (contre **12 747 K€** en 2008) et concernent pour **5 066,6 K€** les programmes d'aides aux personnes handicapées et essentiellement la Prestation compensation du Handicap. Les autres reports de ce secteur peuvent être énoncés rapidement : **379,7 K€** au titre du Fonds de Modernisation des Aides à Domicile, **123,1 K€** pour les actions d'insertion sociale et médico-sociale et **99,3 K€** pour le secteur de l'enfance (compensés intégralement par des restitutions en propositions nouvelles).

En terme de propositions nouvelles, le secteur social arrive en tête en proposant une augmentation des crédits d'allocation RMI (+ **2 600 K€**) et d'allocation RSA (+**5 316 K€**). Ces ajustements sont prévisionnels et extrapolés sur la base des derniers appels de fonds RMI émis par la CAF et de leur montée en charge depuis le début de cette année.

Pour terminer, il faut aussi noter que la participation de la CNSA au fonctionnement de la Maison Départementale des Personnes Handicapées est majorée en recette de DM1 et

qu'il convient donc d'ajuster le reversement en dépense (+ **260,9 K€**). Ce mouvement est donc neutre budgétairement.

Moyens des services : 1 452 951 € (+ 0,7 %)

Représentant plus de 60 % des inscriptions de DM1, les reports se sont élevés à **893,6 K€**. Les propositions nouvelles complètent ces restes à réaliser pour **559,4 K€**.

Au titre des revalorisations, il faut citer le programme d'action sociale en faveur du personnel pour **415,9 K€**. Cette augmentation accompagnée de redéploiements de crédits permet d'abonder d'une part, les lignes relatives aux missions du Comité des Œuvres Sociales reprises par le Département (notamment les Chèques Emploi Service Universel et les chèques de table) et d'autre part de compléter le dispositif en faveur des agents handicapés voté au BP 2009, par de nouvelles actions comme l'acquisition de petits matériels.

Dans le domaine des formations, il faut noter que les reports ont représenté un peu plus d'un tiers du montant total des reports du secteur des moyens des services. Ils financeront les stages engagés en 2008, mais qui se poursuivent en 2009 (soit **319,4 K€**) et ils seront complétés d'une inscription nouvelle de **52,1 K€** qui permettra notamment l'organisation de sessions de formation ciblées à destination des agents handicapés.

Les inscriptions proposées au titre des bâtiments départementaux comportent des reports pour **262,9 K€** sur les frais d'entretien et principalement sur les frais de nettoyage des locaux ainsi que de nouveaux ajustements pour **328,1 K€** pour faire face au remboursement de taxe foncière des gendarmeries prévu au contrat de bail ainsi qu'à l'augmentation des coûts des locations immobilières, des charges locatives et de copropriété.

L'ensemble des autres moyens reportés concerne une multitude de lignes (matériels, mobiliers, informatiques...) pour **311,3 K€**, mais est en partie compensé par des révisions à la baisse (**-236,7 K€**) notamment sur les dépenses d'assurance (suite à une renégociation de contrats) et sur la masse salariale.

Formation et enseignement : 1 023 780 € (+ 3,2 %)

L'essentiel des inscriptions de DM1 est généré par les restes à réaliser pour **927,4 K€** et complété de **96,4 K€** de propositions nouvelles. Les ajustements les plus importants se concentrent sur le programme relatif aux collèges publics avec **408,8 K€** dont plus de 80 % en reports au premier rang desquels on peut citer **141,5 K€** pour les brigades de remplacement des ATTEE. Les dépenses liées aux sinistres dans les collèges ont nécessité à la fois des reports (**77,5 K€**) mais aussi une inscription nouvelle de **85 K€** pour faire face à ces dépenses imprévisibles de fin d'année 2008. Pour terminer, il faut mentionner que pour l'entretien des collèges **255,6 K€** ont été reportés sur l'exercice 2009 pour assurer le paiement de factures de dépenses engagées l'année précédente.

Face à ces dépenses directes, le secteur de la formation et de l'enseignement présente des reports en subvention. Ainsi, sur le dispositif Mobil'Etudes, en faveur des étudiants seine-et-marnais, **201,1 K€** de reports sont nécessaires pour financer le reliquat des

dossiers 2008. Parallèlement, la contribution départementale 2008 pour le fonctionnement du CDDP n'ayant pas pu être formalisée par avenant courant 2008, a fait aussi l'objet d'un report de **100 K€**.

Développement économique et local: 739 720 € (+ 3,1 %)

Actions d'aménagement et développement en faveur des communes : Ce secteur enregistre la plus forte progression des dépenses de fonctionnement (+ **28,8%** pour **414,4 K€**). La moitié de cette inscription concerne le programme d'études d'aménagement du territoire, une autorisation d'engagement augmentée en partie par repliement de crédits. Les deux autres programmes du secteur à mentionner à l'occasion de cette DM1 sont les contrats CLAIR avec **87 K€** de reports (répartis sur 4 contrats (Brie centrale, Brie Nangissienne, Dammartin et Monts de la Goële, Pays Créçois) et les autres actions d'aménagement avec le report de **130,3 K€** pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la Délégation de Service Public confiée à Sem@for77.

Action économique: Le programme en faveur de l'implantation des entreprises présente **133,1 K€** de reports répartis sur le GIP Sud Seine-et-Marne (**39,8 K€**), le fonds d'aide à l'implantation d'entreprises (**55 K€**) et les projets de requalification des zones artisanales (**37,5 K€**). Les actions d'insertion et emploi ont généré **772,8 K€** de reports, principalement sur des participations RMI et des emplois aidés. Gérées en autorisations d'engagement, elles ont fait l'objet d'importants ajustements de leurs échéanciers pluriannuels suite à ces reports. La dotation globale de DM1 est alors ramenée à **68,9 K€**.

Tourisme: La part essentielle de l'ajustement (**73,4 K€**) est constituée d'un report de **57,3 K€** qui va permettre la poursuite et la finalisation du schéma départemental du tourisme et des loisirs lancé en 2008. Il est complété notamment de crédits supplémentaires (**11,6 K€**) au bénéfice du pôle touristique Sud Seine et Loing pour financer les surcoûts engendrés par les navettes château-bus.

Culture et patrimoine : 470 984 € (+ 4,9 %)

La quasi totalité des propositions présentées en DM1 correspond à des reports pour des factures reçues après la fin de l'année 2008. On peut ainsi citer, les dernières dépenses liées à la première édition du festival Dépayz'art (**133,2 K€**) ou à la poursuite des fouilles archéologiques à Vimpelles (**83,6 K€**). Sur le programme d'actions culturelles, les sommes allouées à des lieux d'expressions culturelles, des conservatoires ou des compagnies artistiques ont du être reportées sur 2009 (**88 K€**), conséquence d'une signature tardive de conventions. Pour des montants moins importants, des reports ont été réalisés en faveur des musées (**41,8 K€**) et des archives, essentiellement pour la poursuite du travail de numérisation (**40,4 K€**).

Autres interventions: 87 486 € (+ 3,7 %)

Outre les reports réalisés sur des subventions d'action internationale (coopération décentralisée) ou en faveur des anciens combattants (soit **25,5 K€** au total), ce secteur mobilise de nouvelles inscriptions (**62 K€**). La première majeure la subvention votée en faveur de l'association « Seine-et-Marnaise d'Entraide et d'Action sociale ». Dans le cadre de la dissolution envisagée de cette structure, la révision présentée en DM1

permettra le remboursement anticipé des bénéficiaires. La deuxième inscription financera une subvention à la ville de Montereau au titre du passage du Tour de France 2009 sur son territoire.

Voirie: 85 000 € (+ 0,5%)

Le montant présenté sur ce secteur sera alloué d'une part aux actions de sensibilisation du risque routier et d'autre part à l'inscription en dépense, d'un montant équivalent aux recettes perçues au titre des remboursements pour les dégâts au domaine public.

Jeunesse et sports: 39 467 € (+ 0,6%)

Le programme « sport » présente à cette DM1 un report de **19 K€**, somme correspondant à des commandes passées en fin d'année 2008 pour la promotion du sport seine-et-marnais. Il est complété d'une proposition nouvelle sur l'opération « Bases de plein air et de loisirs » de **20 K€**. Les comptes 2008 de ces structures étant arrêtés, il est maintenant possible d'affiner les prévisions votées au budget primitif en fonction de leur besoin réel de financement.

Eau et environnement: - 55 612 € (- 0,9%)

Les reports demandés (**125,9 K€**) sur ce secteur correspondent principalement à des subventions 2008 en attente de réalisation dans le secteur de l'entretien des rivières, et à des engagements sur les frais de fonctionnement divers pour les Espaces Naturels Sensibles (études, entretien...). Parallèlement, les restitutions proposées vont au-delà du montant de ces reports. Ainsi un étalement des échéanciers des dépenses et une gestion en autorisations d'engagement permettent d'ajuster les crédits de ce secteur de **- 181,5 K€**.

Logement: - 63 908 € (- 1,3%)

Les mouvements présentés sur ce secteur concernent les subventions allouées pour favoriser l'accès et maintien dans le logement. Les subventions allouées en 2008 n'ont pas pu être toutes versées sur l'année et ont générés un report de **59,2 K€**. En revanche, sur ce type de dépenses un ajustement de **- 123,1 K€** est opéré à l'occasion de cette DM1.

Transports: - 127 772 € (- 0,3%)

Le programme relatif aux transports publics présente les mouvements les plus importants du secteur. Plusieurs opérations présentent des ajustements significatifs (**- 295,2 K€**). La participation départementale aux lignes conventionnées est réduite de **250 K€** car le projet de ligne entre Montereau et Provins ne pourra pas être concrétisé en 2009 suite à la volonté du STIF de procéder à des appels d'offres pour la création de lignes de pôles à

pôles. De plus, il faut citer la non reconduction des expérimentations en matière de biocarburant (- **79,7 K€**) et l'ajustement des crédits nécessaires en 2009 à l'étude de mise en accessibilité des point d'arrêt (- **68,2 K€**). Face à ces diminutions on peut mentionner l'augmentation des crédits de promotion des transports pour financer l'impression de la carte des transports de Seine-et-Marne dont la conception initialement prévue en 2008 avait été retardée (+ **85 K€**).

Ces diminutions permettent de financer la revalorisation du programme « transports scolaires » (+ **200 K€**) et de pouvoir faire face aux fluctuations difficilement prévisibles de ce domaine (circuits spéciaux scolaires, lignes régulières...)

Sécurité: - 975 000 € (- 0,9%)

Cette proposition nouvelle globalise une révision du montant alloué aux dépenses d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la mise à bail emphytéotique des gendarmeries (+ **25 K€**), et une diminution importante de notre participation au SDIS (- **1 000 K€**). Cet ajustement à la baisse de la subvention 2009 du Département au SDIS, soumis par ailleurs à l'assemblée départementale, est permis grâce aux efforts d'optimisation de sa gestion entrepris par le SDIS.

Dettes - intérêts: - 8 067 000 € (- 22%)

Malgré la hausse de l'endettement en 2008, la gestion active de la dette et la poursuite de la baisse drastique des taux d'intérêts en 2009, permettent de réduire le montant voté au BP 2009 notamment pour les intérêts de la dette propre (- **6 700 K€**), les intérêts courts non échus (- **746 K€**), les instruments de couverture (- **334 K€**) les billets de trésorerie (-**260 K€**) ou les intérêts des emprunts à court terme (- **100 K€**).

II.2. – LES RECETTES

Les recettes supplémentaires inscrites en première décision modificative s'élèvent à :

+ **1 834 503 €** en investissement, dont **5 704 323 €** en reports et – **3 869 820 €** en propositions nouvelles (hors dette),

–**23 840 146 €** en fonctionnement, dont + **248 300 €** en reports et – **24 088 446 €** en propositions nouvelles hors excédent reporté.

II.2.1. – Les recettes d'investissement :

- **1 834 503 €** de crédits inscrits en DM1, + **2,4 %** par rapport au BP.

Crédits de paiement <i>(chiffres arrondis à l'euro)</i>	BP 2009	DM1 2009	CP 2009 après DM1	% évol./BP
Fonds de Compensation de la TVA	42 424 502		42 424 502	0,0%
Dotations Globales d'Equipement	1 800 000		1 800 000	0,0%
Dotations Départementales d'Equipement des Collèges	6 885 943		6 885 943	0,0%
Autres participations	24 249 944	1 834 503	26 084 447	7,6%
Recettes d'investissement définitives	75 360 389	1 834 503	77 194 892	2,4%

Les recettes reportées s'élèvent à **5,7 M€** et concernent principalement les secteurs de la voirie (**3,5 M€**), de l'aménagement du territoire (infrastructure moyen débit) (**0,8 M€**), des transports (**0,7 M€**) et des gendarmeries (**0,4 M€**). Ce dernier montant correspond à la subvention de la Région pour la construction des gendarmeries de Donnemarie et de Cély-en-Bière.

Ces reports sont ajustés en DM1 en fonction des échéanciers revus des dépenses qui les justifient : ainsi, ces sommes ont été annulées sur le secteur de la voirie, ou réduites sur celui des transports, pour atteindre le montant global de **1,8 M€**.

II.2.2. – Les recettes de fonctionnement :

- - 3,4 M€ de crédits inscrits en DM1, - 0,3 % par rapport au BP.

Nature de recettes	BP 2009	DM1 2009 (dont reports)	CP 2009 après DM1	% Evol/BP
Allocations compensatrices	9 000 885	0	9 000 885	0,0%
DGF	158 169 741	0	158 169 741	0,0%
DGD	4 252 000	-41 162	4 210 838	-1,0%
FMDI	6 200 000	0	6 200 000	0,0%
Sous-total dotations et compensations Etat	177 622 626	-41 162	177 581 464	0,0%
Allocation Personnalisée d'Autonomie	9 843 705	713 192	10 556 897	7,2%
MDPH	786 000	260 938	1 046 938	33,2%
Prestation Compensation du Handicap	9 712 648	129 728	9 842 376	1,3%
Sous-total participations CNSA	20 342 353	1 103 858	21 446 211	5,4%
Produit des 4 taxes	466 010 567	2 719 922	468 730 489	0,6%
Sous-total fiscalité directe	466 010 567	2 719 922	468 730 489	0,6%
Droits de mutation	158 000 000	-30 000 000	128 000 000	-19,0%
Taxe additionnelle, droits de mutation	2 000 000	0	2 000 000	0,0%
Taxe sur l'électricité	12 000 000	0	12 000 000	0,0%
Taxe C.A.U.E	1 600 000	0	1 600 000	0,0%
Taxe départementale ENS	5 500 000	0	5 500 000	0,0%
Redevances des mines	1 500 000	0	1 500 000	0,0%
Taxe Intérieure Produits Pétroliers	52 900 000	0	52 900 000	0,0%
Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance	68 266 000	0	68 266 000	0,0%
Taxe additionnelle à la taxe de séjour	550 000	0	550 000	0,0%
Sous-total fiscalité indirecte	302 316 000	-30 000 000	272 316 000	-9,9%
Autres recettes (1)	48 721 021	2 377 236	51 098 257	4,9%
Total recettes fonctionnement	1 015 012 567	-23 840 146	991 172 421	-2,3%

(1) Hors excédent reporté en DM1 : 11 215 717 €

Fiscalité indirecte. : - 30 000 000 € (- 9,9 %)

Comme énoncé en préambule de ce rapport, une révision importante doit être opérée sur les produits des droits de mutation. Il est nécessaire de prendre en compte dès maintenant la chute prévisible de cette recette en 2009. Cette baisse sans précédent impacte déjà très fortement les premiers mois de cette année avec une tendance de **-40 %**. La nouvelle prévision établie, qui ramène au total le produit de **160 M€** à **130 M€**, devra être affinée lors de la DM2.

Fiscalité directe. : +2 719 922 € (+ 0,6 %)

Cette nouvelle inscription correspond aux rôles supplémentaires déjà perçus dans le courant du mois de juin.

Participations C.N.S.A. : + 1 103 858 € (+ 5,4 %)

A l'occasion de cette première décision modificative, les prévisions de recettes à percevoir de la CNSA peuvent être ajustées en fonction des notifications définitives pour 2009. Ainsi, le concours destiné aux dépenses d'APA est réévalué de **0,7 M€** (soit un montant final de **10,6 M€**), celui attribué au fonctionnement de la Maison Départementale des Personnes Handicapées est augmenté de **0,3 M€** (pour atteindre **1 M€**, mouvement identique à celui du reversement en dépense). Le dernier ajustement concerne la compensation perçue au titre de la Prestation compensation du Handicap (**0,1 M€**)

Autres recettes : + 2 377 236 € (+ 4,9%)

Presque la moitié de ces nouvelles prévisions de recettes (**1,1 M€**) relève des produits de gestion courante (comme des recouvrements sur Sécurité Sociale) ou des services et du domaine. Ces inscriptions sont complétées par des produits financiers (**0,8 M€** sur des excédents sur les opérations de swap) et par diverses participations (**0,3 M€**).

III – L'EQUILIBRE :

Les propositions d'inscriptions budgétaires que je viens d'évoquer, ainsi que la reprise des résultats de clôture 2008, peuvent se résumer dans le tableau suivant (hors emprunt d'équilibre) :

<i>chiffres arrondis à l'euro</i>	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT (hors emprunt)	DIFFERENCE
<u>INVESTISSEMENT</u>			
Résultat 2008 après affectation	82 717 550	82 717 550	0
Reports 2008	11 265 255	5 704 323	-5 560 932
Propositions nouvelles	-1 929 489	-3 869 820	-1 940 331
TOTAL	92 053 316	84 552 053	-7 501 263
<u>FONCTIONNEMENT</u>			
Résultat 2008 après affectation	0	11 215 717	11 215 717
Reports 2008	9 464 017	248 300	-9 215 717
Propositions nouvelles	-1 289 900	-24 088 446	-22 798 546
TOTAL	8 174 117	-12 624 429	-20 798 546

Les différents mouvements proposés à cette DM1 se soldent donc par un montant négatif de **28 299 809 €**, lequel vient par conséquent en augmentation de l'emprunt d'équilibre du Budget Primitif pour le porter de **120,2 M€** à **148,5 M€**. Comme indiqué en introduction, cette hausse du

besoin budgétaire d'emprunt résulte à hauteur de **7,9 M€** d'un besoin de refinancement de l'amortissement de la dette plus rapide que prévu lors de l'inscription des crédits au BP 2009 et pour **20,4 M€** de la diminution des droits de mutation et des opérations de reports et d'ajustements de la DM1.

IV – LES BUDGETS ANNEXES:

Boutiques Musées

Face aux dépenses reportées de **7 471,02 €**, la DM1 reprend uniquement le résultat de la gestion 2008 en tant qu'excédent d'exploitation reporté pour **259 127,47 €**.

Service GAIA

Les reports de dépenses de fonctionnement de **43 414,80 €** correspondent à une commande de prestation de développement informatique qui n'a pas pu être réalisée avant la fin de l'année 2008 . Ces reports doivent être complétés d'une inscription nouvelle de **84 166,60 €** dont **12 000 €** alloués à la formation et **72 166,60 €** à l'achat de prestations d'étude. Il faut noter que les dépenses d'investissement n'ont pas donné lieu à des reports mais font l'objet d'un ajustement de **3 378 €** en achat de matériel et de logiciel. Pour leur part, les recettes sont majorées des résultats de l'exercice 2008. Ainsi, sont repris, l'excédent de fonctionnement de **127 581,31 €** ainsi que l'excédent d'investissement de **41 592,19 €**.

Je vous remercie de bien vouloir vous prononcer sur ce dossier, et si vous en êtes d'accord, d'adopter le projet de délibération joint au présent rapport.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 7/01 des rapports soumis à la commission
n° 7 - Finances

Rapporteurs : M. AÏELLO
Commission n° 1 – Aménagement Durable du Territoire, et Environnement,

M. LAPLACE
Commission n° 2 – Administration Générale et Personnel,

M. AUBERT
Commission n° 3 – Transports, Déplacements et Voirie,

MME AUTREUX
Commission n° 4 – Solidarités, Santé Publique et Logement,

MME DELESSARD
Commission n° 5 – Education, Jeunesse et Sports et Affaires Internationales,

MME PELABERE
Commission n° 6 – Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme,

M. EUDE
Commission n° 7 - Finances

Séance du 26 Juin 2009

OBJET : Décision Modificative n°1 pour l'exercice 2009.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 1 – Aménagement Durable du Territoire, et Environnement,

Vu l'avis de la Commission n° 2 – Administration Générale et Personnel,

Vu l'avis de la Commission n° 3 – Transports, Déplacements et Voirie,

Vu l'avis de la Commission n° 4 – Solidarités, Santé Publique et Logement,

Vu l'avis de la Commission n° 5 – Education, Jeunesse et Sports et Affaires Internationales,

Vu l'avis de la Commission n° 6 – Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme,

Vu l'avis de la Commission n° 7 – Finances,

DECIDE

Article 1 : d'adopter le projet de première décision modificative du budget départemental pour l'exercice 2009, présenté par Monsieur le Président du Conseil Général. Les crédits admis à cette décision modificative n° 1 sont arrêtés et votés par chapitre budgétaire. Les dotations complémentaires, ou les réductions de crédits, par chapitre budgétaire, sont les suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAP.	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	82 717 550,10	
021	Virement de la section de fonctionnement		-20 938 823,64
024	Produits des cessions d'immobilisations		34 000,00
040	Opérations d'ordre – Transfert entre sections		140 277,68
10	Dotations, fonds divers		82 717 550,10
13	Subventions d'investissement		1 800 503,11
16	Emprunts et dettes	7 878 000,00	28 299 808,77
20	Immobilisations incorporelles	622 314,65	
204	Subventions d'équipements versées	3 028 625,66	
21	Immobilisations corporelles	-2 994 473,06	
23	Immobilisations en cours	773 848,85	
45	Opérations pour comptes de tiers	27 449,82	
	TOTAL	92 053 316,02	92 053 316,02

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
002	Résultat de fonctionnement reporté		11 215 716,84
011	Charges à caractère général	2 758 468,60	
012	Charges de personnel et frais assimilés	276 250,00	
013	Atténuation de charges		3 135,00
015	RMI	2 957 006,45	
016	APA		713 192,00
017	RSA	5 340 000,00	
023	Virement à la section d'investissement	-20 938 823,64	
042	Opérations d'ordre – Transfert entre sections	140 277,68	
65	Autres charges d'activité	4 940 905,77	
66	Charges financières	-8 140 000,00	
67	Charges exceptionnelles	41 486,19	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		808 330,00
73	Impôts et taxes (sauf impôts locaux)		-30 000 000,00
731	Impôts directs		2 719 922,00
74	Dotations, participations et subventions		831 075,21
75	Autres produits d'activité		274 200,00
76	Produits financiers		788 000,00
77	Produits exceptionnels		22 000,00
	TOTAL	-12 624 428,95	-12 624 428,95

Article 2 : d'approuver la création ou la révision des enveloppes de subvention et d'attribuer aux organismes les subventions du montant indiqué figurant dans l'**annexe 1**, jointe à la présente délibération.

Article 3 : d'approuver la création ou la révision, en investissement, des autorisations de programme et des opérations de dépenses qui leur sont rattachées et dont les listes figurent en **annexe 2** à la présente délibération.

Article 4 : d'approuver la création ou la révision, en fonctionnement, des autorisations d'engagement et des opérations de dépenses qui leur sont rattachées et dont la liste figure en **annexe 3** à la présente délibération.

Article 5 : d'adopter la première décision modificative de l'exercice 2009 du budget annexe, « **Boutiques** » conformément au tableau de répartition par chapitre ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHAP.	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	7 471,02	
002	Résultat de fonctionnement reporté		259 127,47
	TOTAL	7 471,02	259 127,47

Article 6 : d'adopter la première décision modificative de l'exercice 2009 au budget annexe «**Service GAIA**» conformément au tableau de répartition des crédits par chapitre ci-après :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
CHAP.	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
001	Solde d'exécution de la section d'investissement		41 592,19
040	Opérations d'ordre – Transfert entre sections		-0,09
20	Immobilisations incorporelles	378,00	
21	Immobilisations corporelles	3 000,00	
	TOTAL	3 378,00	41 592,10

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHAP.	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	127 581,40	
042	Opérations d'ordre – Transfert entre sections	-0,09	
002	Résultat de fonctionnement reporté		127 581,31
	TOTAL	127 581,31	127 581,31

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

7/01 28

: